



ÉCOLE SAINT-EUGÈNE

318, Du Pont
Mont-Laurier (Qc)
J9L 2R2
(819) 623-3899

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Saint-Eugène**

5^e réunion régulière
Mardi le 20 mai 2025 –18h00
Salon du personnel

1.0 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

		Présent	Absent
Représentant parent	Vanessa Grenier		X
Représentant parent	Caroline Lacelle	X	
Représentant parent	Noémie Gagné	X	
Représentant parent	Jean-François Tessier	X	
Représentant parent	Charles Bourdon	X	
Membre de la communauté	Marie-Pier Boucher	X	
Membre de la communauté	Helena Barbosa	X	
Représentante enseignante	Andréane Bourdon	X	
Représentante enseignante	Marie-Pier Audet	X	
Représentante des professionnelles	Annie-Anne Ouellette	X	
Représentante SDG	Sylvie Grondines	X	
Représentante personnel de soutien	Véronic Millaire		
Direction	Catherine Farrugia	X	

Il y a quorum. Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (**LIP, art. 61**).

2.0 QUESTION DU PUBLIC

Aucun public.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point de la direction : Date de l'AGA.

Proposé par Annie-Anne Ouellette.

RÉS CE # 20-05-2025-1

4.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2025

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 15 avril 2025 sans aucune modification mais avec plusieurs suivis :

Caroline Lacelle modifie le point 3, *RH* et *École des Grands* ont été ajoutés en *varia*, quelques éléments d'organisations de l'ordre du jour. En *varia*, sera ajouté que la direction a pris part à l'invitation de l'École des Grands.

- Photos scolaires : pas de suivis, ils ont été relancés, mais pas de retour.
- Souper bénéfiques Mikes : des équipes seront ciblées en 5^e année, les profs valideront auprès desdites enseignantes. Noémie Gagné et Caroline Lacelle seront là, MPB et MPA vérifient leur disponibilité. Quelques profs y seront aussi. VG sera relancée.

Proposé par Noémie Gagné.

RÉS CE # 20-05-2025-2

5.0 PLACE DES ÉCRANS À L'ÉCOLE

JFT lit le message composé pour sensibiliser les parents à la place des écrans dans les loisirs. Le message sera envoyé aux parents à la rentrée. Deux petits ajouts seront faits à la lumière des suggestions du CA.

Saviez-vous que...

Selon la [Directive canadienne en matière de mouvement sur 24 heures](#), pour favoriser une croissance et un développement sain, les enfants devraient atteindre un équilibre quotidien entre l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil. La recommandation pour le temps de loisir sédentaire devant un écran est de moins d'une heure par jour chez les 3 à 4 ans, de moins de deux heures par jours pour les 5 à 17 ans, et au-delà de 18 ans, pas plus de 3 heures par jour. À noter que les élèves tenus d'utiliser les appareils électroniques à l'école sont plus à risque de dépasser ces recommandations dans leurs temps de loisir.

Selon une étude de l'[Institut nationale de santé publique du Québec](#) de 2020, les principaux impacts sur des écrans sur la santé sont d'ordre psychologique (39 %), physique (37 %), cognitive (37 %) et comportemental (29 %). En outre, l'utilisation intensive des écrans chez les enfants perturbe la relation avec les parents (47 %), engendre des conflits et tensions (36 %), un sentiment d'être dépassé (16 %), et constitue le principal défi parental (39 %), surtout chez les adolescents (50 %). Les écrans pour calmer les colères, s'endormir ou récompenser nuisent au développement d'aptitude d'autorégulation, réduisent la qualité du sommeil, renforcent des comportements non souhaitables et occasionnent la dépendance envers celles-ci pour réguler les émotions.

L'utilisation des écrans par les parents diminue la vigilance des parents dans les lieux publics (augmentation possible des blessures), diminue la sensibilité aux réactions de leurs enfants (élément important dans l'établissement du lien d'attachement), diminue le soutien à l'apprentissage (verbalisation dans les jeux, encouragement à la nutrition). Il importe fortement de se soucier de notre

attitude à notre usage des écrans comme parent, parce que notre enfant intériorise cette image et en fait un modèle qu'il suivra par la suite.

Pour plus d'information, sur un usage équilibré des écrans chez les jeunes :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/utilisation-saine-des-e-crans-chez-les-jeunes>.

6.0 ORGANISATION SCOLAIRE 25-26

- Présentation de l'hypothèse #1
 - 2 x préscolaire
 - 2 x 1^{re} année
 - 2 x 2^e année
 - 1 x 3^e-4^e année
 - 2 x 3^e année
 - 2 x 4^e année
 - 1 x 5^e année
 - 1 x 5^e-6^e année
 - 1 x 6^e année
 - 1 x 6^e anglais intensif
 - 3 x soutien académique
 - 2 x soutien émotif
- Le choix de tâche se tiendra le 21 mai à 16h15 pour tous les enseignants temps plein (E1);
- Le 4 juin séance pour les enseignants(E1) ayant demandé une mutation (une nouvelle personne enseignante choisit son école, mais pas son degré;
- le 5 juin pour les enseignants à temps partiel mais 100% de tâches (E2) et au début juillet ou août pour les enseignants temps partiel (E3).

7.0 PROFIL DE DIRECTION

Consultation des documents avant la séance.

- Les membres du CÉ répondent aux questions pour identifier le profil de la direction;
- Grille complétée, signée par la présidente et retourner à la direction générale;
- On souhaite comparer les profils des années antérieures pour mieux analyser le niveau d'importance donné à chaque critère.

8.0 SUIVI DU PROJET CAR

Andréane Bourdon nous informe que le dernier séjour (5-6 mai) a eu lieu, et les informations recueillies permettront de mettre en place le projet collaboratif. Il y a une certaine résistance au niveau du fonctionnement au sein du corps professoral. Il faut éclaircir certains points en lien avec la mission et la vision. Il manque de clarté au niveau de l'application du projet, son

déploiement : il faut clarifier le travail des équipes collaboratives, il y a des résistances. À la suite de la suggestion de Jean-François, il faut démontrer concrètement ce que ce changement nous apporte au niveau organisationnel et au niveau personnel. Il est prévu en reparler le 9 juin. Il y a plusieurs modèles possibles, propres à construire à chaque école.

9.0 SCP

Il y avait 5 cadenas sur 14 au dernier CÉ, mais le décompte suivra, il en reste 3-4. Les baromètres sont davantage remplis. Le sondage indique que les respects élève-élève et élève-adulte est ce qui a de plus travaillé. L'apprentissage enseigné sera le civisme. Une célébration d'école est prévue d'ici juin;

- Prochain comportement travaillé :
 - o J'utilise un langage adéquat et un ton approprié au contexte;
 - o J'ai une attitude courtoise (ex: bonjour, merci, bonsoir, ...).
- Modelage du plan de leçon : 20 mai;
- Malgré la mise en place du SCP, plusieurs comportements sont encore à travailler durant les temps non-structurés.

10.0 DATE DE L'AGA

Le 9 septembre est prévu comme date d'AGA.

11.0 ENSEIGNANTS

Andréanne apporte une demande des enseignants de 6^e année : une demande de 500 \$ pour le bal de finissants. Ce qui est prévu est un tapis rouge, un 5 à 7 où les diplômes seront remis, un souper du Mouton Noir, et une danse avec DJ. Les élèves recevront une bouteille d'eau commanditée par Vélo Famille. Le budget est surtout pour le buffet, un album de finissant et le DJ. Un photographe serait invité si le budget était alloué.

Charles Bourdon propose le budget.

RÉS CE # 20-05-2025-3

12.0 SERVICE DE GARDE

Mme Sylvie Grondines nous informe que la semaine passée était la semaine de la garde. Le thème des étoiles était à l'honneur. Un tableau où les parents pouvaient écrire un petit mot a été monté. Il reste une pédagogie le 6 juin, et celles de la fin de l'année.

Comparé aux 5 groupes de cette année, il y aura 6 groupes au service de garde : 115 élèves réguliers environ.

13.0 PROFESSIONNELS

Mme Annie-Anne Ouellette indique que le projet d'orthophonie touche à sa fin. Lors du prochain COSEP, il sera question des services pour l'an prochain, suivre la pyramide (5% rouge, 15 %

jaune, 85% vert), vers une normalisation de l'offre de service. Le but est de travailler de plus en plus en concertation avec les profs et les directions.

14.0 OPP

- Le projet *Avec toute ma tête* se tiendra ce vendredi, des collaborations généreuses permettront de remettre de nombreux casques (plus de 50). Les profs cibleront les élèves qui recevront les casques, sous forme de pige truquée. C'est génial !
- La kermesse se tiendra le 20 juin, et des chiens-chauds seront servis lors de l'occasion. Pas besoin de courir après les subventions, de l'argent est prévue;
- Des sous-comités de l'OPP gagneraient à être mis en branle dès le début de l'année scolaire prochaine.

15.0 COMITÉ DE PARENTS

Charles Bourdon nous informe que le dernier comité de parents a eu lieu mardi passé. C'est effectivement les CSS qui doivent faire les demandes d'antécédants. Charles a proposé qu'une communication soit envoyée aux parents pour demander à ceux qui désirent s'impliquer dans la session de se manifester. Les cas en cours d'année seront traités à la pièce. Un registre par école pourrait voir le jour, c'est Vanessa Tessier qui se chargera de faire avancer le dossier, d'ici la rencontre de juin. Les enseignants aimeraient avoir une liste des parents qui ont fait l'objet d'une vérification.

Aussi, un projet d'accompagnement de TES dans les transports scolaires est proposé. Il s'agit de faire du modelage, d'expliquer comment se comporter, faire des accompagnements. La réponse est bonne, le projet sera donc reconduit.

Parmi les bons coups soulignés, l'initiative des toutous sera soulignée. Le toit pour la classe extérieure sera ajouté à la classe extérieure à St-Jean. De généreux donateurs offrent des cannes à pêche aux élèves à Pontmain. La soupe s'est terminée pour l'année.

Pour ce qui est du CA au CSS, il n'y a pas de candidature pour l'ÉSE, mais Charles Bourdon s'est proposé, et France Aubry s'est également proposée et il a voté pour elle. Les critères demeurent, mais il est possible de laisser ses autres obligations pour siéger sur le CA.

16.0 COURRIER REÇU

Aucun courrier reçu.

17.0 CODE DE VIE 25-26

Présentation du document. Les nouvelles exigences en termes de vouvoiement et de cellulaire sont ministérielles, donc pas besoin de l'inscrire au Code de vie.

18.0 PRÉOCCUPATION SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Une situation particulière a eu lieu à notre école. Un membre du personnel est sous enquête pour une situation qui compromet possiblement la sécurité des élèves. Caroline Lacelle a été rassurée lorsqu'elle a eu la confirmation que la personne a été escortée hors du terrain de l'école sans possibilité de retour avant la conclusion. Serait-ce possible de rappeler les consignes relatives à la sécurité des élèves ? Ce n'est pas la voie favorisée, mais des rappels ont été faits auprès de la communauté scolaire, quant à la confidentialité, et comment être une oreille au cas où des dévoilements subséquents adviendraient. L'organisme Marie-Vincent suggère de ne pas faire d'autres interventions pour l'instant. Pour la suite, il serait possible qu'il y ait des éléments qui apparaissent dans les médias, mais c'est le CSS qui devra faire face à la musique : des actions pour rassurer la population et un plan de communication sont à prévoir. La zone grise est que d'ici les accusations criminelles, les rumeurs sont à l'œuvre. Il pourrait y avoir un conflit d'intérêt avec le travail de Charles Bourdon, mais si ce dernier est interpellé dans cette enquête, il sera important d'en parler à la direction.

19.0 VARIA

- Suivi RH : outre une personne sous enquête, on est à notre 3^e direction, un nouvel enseignant en maladie, une autre qui est revenue. Il y a une fièvre dans le personnel, plusieurs enseignantes désirent rester. Il y a des E2 qui aimeraient rester. Des enseignants pourraient revenir sur leurs chaises, nous en saurons plus demain.
- Dernier CÉ : le dernier CE est le 18 juin, date du bal. Ce sera donc le 17 juin. Caroline Lacelle réserve au Mikes à 17 h 30.
- Dénonciation : JFT se chargera de noter les revendications des directions et de formuler une proposition dénonçant les effets sur les tâches qui incombent au CÉ.
- Préoccupation : Marie-Pierre Boucher partage une situation dont elle a eu vent, en 5^e année, en lien avec un remplacement. Est-ce le rôle de l'enseignante de faire un retour après un remplacement ? Faut-il accompagner davantage les personnes remplaçantes de sorte à ce qu'un tel niveau de désorganisation ne se produise pas ? Andréanne Bourdon précise qu'une certaine prise en charge est prévue en cas de débordement pour cette semaine.

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 52.

Proposé par Caroline Lacelle

RÉS CE # 20-05-2025-4

Caroline Lacelle, présidente

Catherine Farrugia, directrice par interim